

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du samedi 21 décembre 2019

Ordre du jour

- Modification des statuts
- Renouvellement du comité directeur

1. Modification des statuts

L'assemblée générale a validé la modification de l'article 4 des statuts, relatif au nombre de membres, qui se présente désormais comme suit (« 9 à 12 » a été remplacé par « 9 à 14 ») :

Article 4 : le comité Directeur de l'Association est composé de 9 à 14 membres élus au scrutin secret pour 4 ans par l'Assemblée Générale des électeurs dont la composition est prévue à l'alinéa suivant.

2. Renouvellement du comité directeur

L'assemblée générale a élu à l'unanimité la liste présentée pour le renouvellement du comité directeur :

NOM	PRENOM
FOUCHARD	Alain
HEDON	Cathy
RUEL	Laure
DUPAYS	Lucie
CHARBONNEL	Laurine
DELBES	Céline
GOUTELLE	Sébastien
BARBANCE	Elisabeth
RUEL	Pascal
CAUMEL	Pascal
ESPIGAT	Andréa
ANGLADE	Antoine

A Polminhac, le 2 janvier 2020

Le Président
Alain Fouchard



La Secrétaire
Laure Ruel

